

VILLABÉ ÉCHO



**Notre ancienne gare réhabilitée
en Maison des Associations**

P. 4/5



APRÈS



P. 16

Villabé en Fête 2016

AVANT



Cahier central

Bilan 2015 :
2 ans à vos côtés



P. 28

Chantier BRISFER



VILLABÉ

Envie d'un **Mc** ??

en tapant sur **Google**

MesPromos.net

je me fais **Plaisir** !



SIANODECO



Philippe SIANO, un professionnel à votre service depuis bientôt 10 ans...



Peinture intérieure & extérieure



Revêtements sols & murs



Intervention suite dégâts des eaux

Crédit : ALBERTO GUSTINI

SIANODECO 

14, rue Andromède - 91100 Villabé

Tél : 01 64 97 65 17 • sianodeco@gmail.com

06 99 44 44 83

Entreprise éco-responsable



DEVIS GRATUIT

P. 4/5 • TRAVAUX

- Notre ancienne gare réhabilitée en Maison des Associations
- A Villabé, on roule branché !
- Travaux de rénovation et d'amélioration de la sécurité
- Terrain de foot synthétique
- Bornes d'apports volontaires

P. 6/9 • VIVRE

- Retour en images

P. 10/11 • AGIR

- Demande de logement : comment faire ?
- Plan Canicule

P. 12/13 • AGIR

- la crue de l'Essonne à Villabé
- Les dépôts sauvages

P. 14/15 • VIVRE

- Bonnes vacances !
- Le Conseil de Vie Collégienne

P. 16 • SE DIVERTIR

- Retour sur Villabé en Fête 2016

P. 17/20 • CAHIER CENTRAL

- Bilan 2015 : 2 ans à vos côtés

P. 21 • SE DIVERTIR

- Foulée des Brettes 2016

P. 22/23 • SE DIVERTIR

- Retour sur la Fête du Sport 2016
- Rencontre sportive avec Fabrice CHEMIN

P. 24/25 • DÉCOUVRIR

- Retour sur la saison culturelle

P. 26/27 • GÉRER

- Ce que Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart a décidé en matière de fiscalité pour 2016
- Conseil de Développement

P. 28 • DÉCOUVRIR

- Relais Assistantes Maternelles et Halte-Garderie
- Chantier BRISFER

P. 29 • LES BRÈVES

- Lire et Faire Lire
- Opération tranquillité vacances

P. 30 • SE DIVERTIR

- Les manifestations à venir

P. 30/31 • POLITIQUE

- Les groupes politiques

P. 32 • ÉTAT CIVIL

Naissances / Mariages / Décès



Karl DIRAT

Maire de Villabé

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

La météo est désormais plus clémente après de fortes pluies et des inondations qui ont touchées Villabé.

Je tiens une nouvelle fois à saluer et remercier tous les services (*préfecture, pompiers, sécurité civile, SIARCE, SIREDOM, Croix Rouge, Croix Blanche...*) ainsi que *Carrefour Villabé A6* et *Marché O'Frais* pour leurs dons alimentaires, qui ont su nous aider pendant cette crise avec efficacité. Je n'oublie pas les élus, le Conseil Municipal des Sages, les personnels communaux, les Villabéens qui se sont mobilisés jours et nuits pour soutenir les familles déplacées que nous avons accueillies pendant 10 jours au gymnase Paul Poisson.

La solidarité communale s'est poursuivie le 6 juillet en permettant à plus de 70 Villabéens de participer à la deuxième « **sortie à 1€ à la mer** » grâce à notre Centre Communal d'Action Sociale.

S'agissant de notre nouvelle Communauté d'Agglomération, vos élus communautaires et municipaux planchent sur l'élaboration du projet de territoire de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart. Vous serez vous aussi très prochainement consultés afin d'en définir les missions prioritaires (*transport, emploi, environnement...*).

Plus localement, les travaux se poursuivent tout l'été dans notre commune et tout particulièrement dans nos écoles afin d'améliorer notre quotidien. Un **nouveau parking de 13 places** au cœur de notre village, face à l'église, viendra compléter l'offre de stationnement gratuit.

Enfin, **après plus de 15 ans d'attente** et de multiples démarches engagées auprès des opérateurs, une première réunion de travail s'est tenue avec SFR/Numéricable pour **le déploiement de la fibre**. C'est une excellente nouvelle, **les travaux d'installation commencent en octobre**. C'est une avancée dont nous nous félicitons après de nombreux reports du calendrier. Même si la fibre ne pourra pas être disponible pour tous les habitants avant 2018, Villabé entre enfin dans le processus du déploiement !

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée à l'occasion de mes visites de quartier, je vous invite à venir participer à **l'inauguration de notre Maison des Associations le vendredi 2 septembre 2016 à 18h30** en présence de François DUROVRY (*Président du conseil départemental*).

Excellente période estivale à tous.

Très cordialement
Dirat

Karl DIRAT

Villabé, le 17 juillet 2016

Directeur de la publication : Karl Dirat

Rédacteur en chef : Delphine Bonifas

Rédaction : Service Communication Mairie de Villabé

Photos : Service Communication Mairie de Villabé, Fotolia, Shutterstock

Imprimerie : Planète Impression

Mise en page et graphisme des pages de publicités :

Alonegraphic. - Pascal Brenier, 06 99 420 440
info@alonegraphic.fr / www.alonegraphic.fr

Publicité : Philippe Lachkar, 06 11 68 82 52
ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr

Notre ancienne gare réhabilitée en Maison des Associations

Les étapes en images...



AVANT



APRÈS

Les travaux de la Maison des Associations sont terminés. Ce nouveau bâtiment communal accueillera en septembre 2016 les associations qui devront comme pour toute salle communale faire une demande de réservation auprès du service Événement.

L'inauguration aura lieu le 2 septembre prochain en présence de François Durovray, Président du Conseil Départemental. En attendant, voici quelques étapes de cette réhabilitation en images.



Travaux préparatoires de démolition et nettoyage



Ravalement et terrassement des extérieurs avec la mise aux normes d'accessibilité



Aménagement de l'espace public extérieur



AVANT



APRÈS

Salle de réunion au RDC avec cuisine équipée



AVANT



APRÈS

Salle de réunion au 1^{er} étage

À Villabé, on roule branché !

Robert NIETO
Adjoint au Maire chargé
des travaux, de l'urbanisme et
du développement durable



Pour le portage des repas à domicile et la distribution des courriers municipaux, **la commune de Villabé a opté pour la location d'un véhicule Kangoo Z.E 100% électrique afin de remplacer un vieux véhicule diesel polluant.**

Le contrat de location inclus l'entretien du véhicule ainsi que l'échange des pneumatiques lorsque ceux-ci seront usagés.

Le Renault Kangoo Z.E. affiche une autonomie homologuée de 170km et zéro émission de CO². Ce véhicule se recharge en mode standard en 6 à 9 heures. Villabé s'engage résolument sur la voie du développement durable.



La municipalité poursuit ses travaux de rénovation et d'amélioration de la sécurité.

La chaussée en mauvais état du carrefour de l'avenue Gabriel Péri et de la Ruelle aux Brunets a été rénovée. Les travaux ont également permis de mettre en conformité les trois passages piétons en rabaisant les bordures.

Au gymnase du Bras de Fer, ont été réalisées 10 places supplémentaires de stationnement, ainsi qu'un cheminement aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et la création d'un escalier permettant de relier le gymnase au terrain de rugby.

Un terrain synthétique prêt pour la rentrée

Les travaux du futur terrain synthétique débutés en juin, se termineront à la fin de l'été pour une utilisation par les écoles et les associations début septembre. Nous avons été dans l'obligation d'abattre les peupliers en raison d'importantes racines fuyantes en surface qui n'étaient pas compatibles avec la mise en œuvre de la future structure. Le terrain retrouvera cependant des abords paysagés, avec la plantation de nouveaux végétaux.

Inauguration des bornes d'apports volontaires

Le 4 juin 2016, Monsieur Le Maire et les élus ont inauguré les nouvelles bornes d'apports volontaires du parking de la gare, en présence de Xavier DUGOIN, Président du SIREDOM.



Retour en images...



30 mars 2016 • Réunion publique à la salle Roger Duboz : Projets et contournement du Cirque de l'Essonne



2 avril 2016 • Soirée Cabaret à l'Espace Culturel La Villa avec la participation en première partie de l'ATV, et de Jérôme Bonnavent



Du 6 au 8 avril 2016 • Spectacle Ô Baobab à l'Espace Culturel La Villa



7 avril 2016 • Pose de l'antenne Free



Avril 2016 • Chantier SIARCE



8 mai 2016 • Cérémonie Commémorative du 8 mai 1945



14 mai 2016 • Première réunion de quartier « les Heurts »



21 mai 2016 • Protégeons le Cirque de l'Essonne

22 mai 2016 • Exposition de philatélie et de peinture, Salle Roger DUBOZ



1^{er} juin 2016 • Déclenchement du plan de secours aux sinistrés des inondations au gymnase Paul Poisson





3 juin 2016 • Apéritif citoyen à l'Espace Culturel La Villa



3 juin 2016 • Spectacle des Écoles élémentaires Ariane et Jean Jaurès à l'Espace Culturel La Villa



4 juin 2016 • Spectacle des Écoles maternelles Ariane et Jean Jaurès à l'Espace Culturel La Villa et au gymnase Paul Poisson



4 juin 2016 • Défilé « Tour du monde »

Villabé en Fête



Retour en images...



4 juin 2016 • Le Conservatoire Yves Henry, 123 Fiesta, l'Amicale de Villabé, l'association Les Roses du Portugal, l'exposition des écoles Ariane et Jean Jaurès et le spectacle Gadalka, l'entresort, ont animé l'après-midi.



5 juin 2016 • Fête des Enfants à l'Espace Culturel La Villa

5 juin 2016 • Course pédestre dans le quartier d'Ariane

Villabé
en Fête



14 juin 2016
• Spectacle du Collège Rosa Parks



15 juin 2016 • Réunion publique : Bilan 2 ans à vos côtés



18 juin 2016 • Fête de la Musique avec les groupes *Téquila Sol Fa*, *Walden*, *The Under Dealers* et *Minuit 6 heures* puis Spectacle de Feu proposé par MV Cirque au Centre de Loisirs « les Copains d'Abord »



24 juin 2016 • Cérémonie des départs en retraite de Catherine Deversnois, responsable du CCAS, et de Monique Torres, responsable du service Scolaire



24 juin 2016 • Kermesse et spectacle musical du groupe scolaire Jean Jaurès



26 juin 2016 • Festival de danses portugaises à l'Espace Culturel La Villa



1^{er} juillet 2016 • Départ en retraite de Sylvie LAVAL, directrice de l'école maternelle Ariane



25 et 26 juin 2016 • Fête du Sport avec jeux gonflables, courses pédestres, démonstrations sportives, retransmissions de l'Euro 2016...

Demande de logement : comment faire ?

Anissa LEROY
Adjoint au Maire chargée des
affaires sociales et du CCAS



L'article 97 de la loi ALUR et ses décrets d'application comportent un ensemble de dispositions qui visent à réformer la gestion de la demande de logement social. Cette réforme répond à des attentes de la société de plus grande transparence, de meilleure information et de simplification des démarches des demandeurs.



Pour bénéficier d'un logement social, vous devez :

- être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité
- Louer le logement en tant que résidence principale
- Ne pas dépasser un niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale.

Avec la demande en ligne :

- 1/ Plus besoin de vous déplacer à la Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social
- 2/ Vous connaissez le nombre de logements sociaux dans votre commune et partout en France
- 3/ Votre dossier est consultable par l'ensemble des organismes de logement social de votre département
- 4/ Vous estimez mieux les délais avant que votre dossier passe en commission d'attribution
- 5/ Vous pouvez actualiser votre demande à chaque fois que votre situation évolue.

Rendez-vous sur www.demande-logement-social.gouv.fr pour remplir le formulaire. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

Vous pouvez également déposer votre demande auprès d'un guichet de logement social. Après enregistrement, votre demande est automatiquement diffusée. Votre dossier est consultable par tous les bailleurs du département ou de la région en Ile de France. Vous recevez une attestation d'enregistrement de votre demande au maximum un mois après votre demande. Elle contient votre numéro d'enregistrement et confirme la date de dépôt de votre demande.

Lorsqu'un bailleur dispose d'un logement correspondant à vos attentes, il vous contacte et vous demande de compléter votre dossier avec les pièces justificatives obligatoires. (Sont prioritaire pour l'attribution d'un logement social, notamment : les personnes handicapées, les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement, les personnes hébergées ou logées temporairement, les personnes

mariées, vivant maritalement ou pacsées, victimes de violences au sein du couple, les personnes sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement, les personnes logées dans un logement insalubre ou dangereux).

Votre demande peut être modifiée à tout moment, sur internet ou auprès d'un guichet de logement social. Avec votre numéro d'enregistrement, votre dossier sera facilement identifié.



41 nouveaux logements
Pierres & Lumières

Vous devez renouveler votre demande tous les ans, un mois avant la date d'anniversaire figurant sur l'attestation de dépôt initial, vous recevez un courrier vous invitant à renouveler votre demande grâce à un formulaire qui comporte déjà vos nom, prénom et numéro d'enregistrement, si vous avez communiqué une adresse mail et/ou un numéro de téléphone portable, vous êtes également prévenu par mail et/ou par sms. Vous pouvez alors renouveler votre demande soit en vous connectant au site, soit en retournant le formulaire complété par vos soins auprès du service qui a enregistré votre demande initiale ou d'un autre service enregistreur.

Après enregistrement par le service, vous recevez une attestation de renouvellement. Tant que vous n'avez pas de logement, vous devez renouveler votre demande tous les ans.

ATTENTION : si vous ne renouvelez pas votre demande, elle sera annulée. Vous devez alors recommencer toute la procédure pour enregistrer votre demande de logement et obtenir un nouveau numéro d'enregistrement. L'ancienneté de votre demande débutera alors à compter de la date de dépôt de cette nouvelle demande.

- Si vous êtes salarié d'une entreprise privée de plus de 20 personnes, vous pouvez demander à votre employeur un logement réservé dans le cadre du 1% logement
- Si vous êtes fonctionnaire, vous pouvez demander au service social de votre administration un logement réservé aux fonctionnaires
- Vous pouvez demander à la Mairie de votre commune à bénéficier d'un logement réservé par la commune
- Vous pouvez demander à la préfecture de votre département à bénéficier d'un logement réservé par le préfet si vous estimez que votre demande est prioritaire.

Le programme des 41 logements sociaux du Val Luisant est terminé et les nouveaux locataires ont pu

emménager les 6 et 7 juin 2016. Tous les logements sont actuellement occupés.

Type de logement	Nombre de logement dans la commune	Nombre de demandes de logement en attente dans la commune	Nombre de logement attribués en 2014 sur la commune
T1	14	13	1
T2	50	41	3
T3	85	47	10
T4	54	27	3
T5	14	1	1

Ci-dessus, quelques repères chiffrés sur le niveau de l'offre et de la demande de logements sociaux pour la commune de Villabé en 2014

100 logements aux Coudras, 156 logements sur l'île de Moulin Galant et 41 logements aux Linottes sont en prévision.



Nicole WAGHEMAEKER
Conseillère déléguée
à la dépendance



Monique ROULY
Conseillère déléguée
à la solidarité

Plan Canicule

Un registre plan canicule a été mis en place au CCAS de la commune, il est à destination des personnes fragiles (âgées, handicapées...) et il est strictement confidentiel. Un formulaire de renseignements est disponible auprès du CCAS afin de les recenser en amont.

En cas de déclenchement du plan canicule, des élus et le personnel du CCAS prendront contact téléphoniquement avec vous et pourront se déplacer à votre domicile.

Recommandations

- Boire beaucoup d'eau
- Fermer les volets la journée ainsi que les fenêtres

Vous pouvez vous inscrire au CCAS :

Mardi Jeudi et Vendredi, de 9h à 11h30
Mercredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Programme des sorties

Voyage en Norvège
du 21 au 28 septembre 2016

Semaine bleue
du 10 au 15 octobre 2016

Mobilisation communale sans précédent face à l'Essonne en crue à Villabé !

Du 31 Mai au 10 juin, Villabé a vécu au rythme de la crise inondation. Le PC crise communale a été activé en liaison avec le PCO de la préfecture, celui du SIARCE et de Grand Paris Sud. Tous les riverains ont pu être contacté au porte à porte et un système de messages SMS a été mis en place afin de pouvoir les renseigner 3 fois par jour.



Denis MAUREL
Conseiller délégué
à la sécurité et
à la circulation



Dès le mardi 31 mai 2016, Karl DIRAT, Le Maire, a pris la décision par arrêté municipal, de faire évacuer les familles qui résidaient à l'hôtel du chalet des Marais, chemin du Bas des Brettes. Le rez-de-chaussée de l'hôtel, où habitaient de nombreuses familles, fut inondé dans la nuit de dimanche à lundi! Les deux immeubles situés à proximité de l'Île de Moulin Galant entre Villabé et Corbeil furent, eux aussi, évacués par précaution.

Monsieur le Maire confia la coordination de l'accueil des familles déplacées à Denis MAUREL (conseiller délégué à la sécurité et à la circulation). Plus de

50 personnes (adultes, enfants et bébés) ont été relogées au gymnase Paul Poisson pendant 10 jours où se sont mobilisés personnels communaux, bénévoles villabéens, élus, Croix Rouge, pompiers, Sécurité Civile.

La préfecture a pu mettre en place pendant quelques nuits des équipes de la Croix Blanche qui se sont relayées pour soutenir les familles dont les enfants étaient souffrants.

Nous saluons cet élan de solidarité qui a permis d'assurer le maximum de confort aux familles déplacées qui aujourd'hui ont pu regagner leurs domiciles.

Les actions préventives des ingénieurs hydrologues du SIARCE ont permis de contenir la « vague » en amont, sur les terres de la commune

d'Echarcon, préservant l'Île de Moulin Galant d'une inondation majeure.

Villabé fait partie des 114 communes essonniennes qui ont demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle afin que les victimes puissent être indemnisées.

Le 8 juillet, Monsieur le Maire a participé à un RETEX (retour sur expérience), organisé par Mme Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne, afin de pouvoir dresser le bilan de cet épisode sans précédent.

Tous les Villabéens qui souhaiteraient participer à la constitution de notre « réserve communale* » doivent se faire connaître auprès du service de la Police municipale.

** La réserve communale est constituée de Villabéens disponibles et volontaires qui seront mobilisés en cas de crises majeures (accueil de population, balisage, distribution de message aux villabéens...). Ils seront aux ordres du PC crise de la commune.*





Non aux dépôts sauvages ! Devenez sentinelle de la nature pour Villabé !

Qu'est-ce qu'un dépôt de déchets ?

D'après le code de l'environnement, l'abandon intentionnel d'un objet ou produit à un endroit donné constitue un dépôt de déchets. Trois catégories de stockage de déchets sont observables :

- Installations de stockage de déchets conformes à la réglementation des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), recevant des déchets autorisés par l'autorisation préfectorale à laquelle ils se soumettent. Les installations de stockage pour déchets inertes ne sont pas soumises au régime des ICPE.

- Les décharges irrégulières dites « décharges non autorisées » souvent exploitées par les communes pour le dépôt d'ordures ménagères, les encombrants ou les déchets verts. Elles sont maintenant interdites.

- Les dépôts sauvages de déchets abandonnés par des particuliers ou des entreprises.



Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est un dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature que ce soit en un lieu où il ne devrait pas être. **Quelle autorité est compétente en cas de dépôt sauvage ?** Selon l'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L 541-3 du code de l'environnement, le maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune.

Procédure à suivre lors d'un dépôt sauvage sur un terrain public

- Constat du maire ou de la gendarmerie du dépôt
- Réalisation d'un procès-verbal accompagné de

Attention votre mairie est fermée tous les samedis matins en juillet et en août !

Pour la récupération des sacs à déchets verts, merci de passer aux services techniques en semaine aux heures d'ouverture.

Pour vos encombrants : Déchèteries mobiles sur le parking du collège Rosa Parks les samedis 30 juillet et 27 août de 9h à 12h

Collecte sur RDV au 0 800 97 91 91

Attention ! Ne déposez vos encombrants devant votre domicile que la veille au soir du RDV

Devenez sentinelle de la nature pour Villabé !

Encore trop de décharges apparaissent ou subsistent dans la nature et constituent une atteinte à l'environnement. **Informez-nous des nuisances près de chez vous ou lors de vos sorties sur notre commune !** Vous pouvez ainsi informer la mairie en notant toutes les informations nécessaires accompagnées de photos et nous les faire parvenir par mail sur contact@mairie-villabe.fr

photos, la localisation, les références cadastrales, description du dépôt

- Transmission du procès-verbal au procureur de la République

- Si le producteur du dépôt est identifiable : Mise en demeure du maire ou de la gendarmerie pour demander l'enlèvement des déchets

- Si accord du producteur : Enlèvement des déchets

- Si refus du producteur : Procédure administrative ou transmission au parquet du procès-verbal avec décision impliquant plusieurs possibilités :

- Obligation de fournir une somme consignée correspondante au montant des mesures prescrites, restituée au fur et à mesure de l'exécution de ces mesures,

- Exécution de la mise en demeure au frais du producteur du dépôt,

- Suspendre le fonctionnement de l'installation,

- Amende allant jusqu'à 150 000€.

Procédure lors d'un dépôt sauvage sur un terrain privé

Un constat doit être établi par procès-verbal par le maire ou la gendarmerie. Ce document est également accompagné des preuves tangibles de l'existence du dépôt et est transmis au procureur de la République.

Selon l'article 3 de la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets, l'autorité titulaire du pouvoir de police (le maire ou le préfet) peut obliger le propriétaire à nettoyer le dépôt à ses frais.

Quelles sont les sanctions encourues pour un dépôt sauvage ?

Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions du présent chapitre, des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal. »

Bonnes vacances !

L'année scolaire 2015/2016 s'est achevée. C'est le temps des congés pour tous nos enfants mais pas pour ceux qui leur consacrent leur temps et leur énergie. C'est la période des bilans et de la préparation d'une rentrée, qui arrivera bien vite ! C'est le temps des travaux dans nos écoles, celui d'une forte activité pour le centre de loisirs.

Frédéric FAURE

Ajoint au Maire chargé des affaires scolaires, des cérémonies et du patrimoine



Le bilan

Du côté de nos écoles nous avons mis en place en septembre la nouvelle organisation des N.A.P (nouvelles activités périscolaires). La mission communale est d'offrir aux enfants de nos écoles élémentaires un panel d'activités culturelles, sportives ou d'études surveillées. **Un créneau horaire compliqué qui débute à 15h45 pour se terminer à 16h30.**

La municipalité et plus particulièrement les services dédiés pour nos enfants débutent avec la halte-garderie dès 7h30 puis le service restauration durant la pause méridienne. C'est aussi après les NAP, la garderie du soir jusqu'à 19h.

Enfin, c'est une équipe ATSEM qui toute la journée accompagne nos tout petits en binôme avec les enseignantes de maternelle. C'est donc une équipe municipale qui travaille chaque jour sur une plage horaire de 12 heures.

Exemple d'activités proposées durant l'année

			Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Ecole Jean Jaurès	Groupe 1 CP, CE1, CE2	CHOIX 1	Handball	Etude	Scrapt	Etude
		CHOIX 2	Etude	Atelier Création	Etude	Tennis
	Groupe 2 CE2, CM1, CM2	CHOIX 1	Football	Etude	Cuisine	Etude
		CHOIX 2	Etude	Customisation	Etude	Hockey
Ecole Ariane	Groupe 3 CP, CE1, CE2	CHOIX 1	Etude	Tennis	Etude	Atelier Création
		CHOIX 2	Scrapt	Etude	Handball	Etude
	Groupe 4 CE2, CM1, CM2	CHOIX 1	Etude	Football	Etude	Cuisine
		CHOIX 2	Customisation	Etude	Hockey	Etude
les 2 écoles	Toutes les sections	CHOIX 3	Etude	Etude	Etude	Etude

Quelques chiffres

		Moyenne journalière
Garderie matin	7h00 - 8h30	38
cantine	pause méridienne	500
Temps récréatif	15h45 - 15h30	223
Activités N.A.P	15H45 - 17H30	121
Garderie soir	17h30 - 19h00	70

Effectifs de nos écoles 724

Nombre de classes : 27
Ecoles élémentaires : 17
Ecoles maternelles : 10

Cette année l'inspection académique a ouvert une classe en maternelle Ariane et en a fermé une à Jean Jaurès. Ces fluctuations des effectifs demandent une bonne coordination entre l'inspection, les équipes enseignantes et tous nos services mis à l'ouvrage.

Les chantiers furent nombreux cette année. Travaux d'isolation, investissements informatiques, peintures et travaux dans les classes, nous nous sommes activement attelés à répondre aux attentes des personnels, des enseignants et des familles.

La rentrée à venir : Un point rencontre mairie devant les écoles sera mise en place début Septembre afin de répondre à vos questions relatives aux inscriptions NAP, cantine, centre de loisirs etc.

Des nouvelles du service scolaire : Après plus de 20 ans à votre écoute, Monique TORRES nous quitte pour une retraite méritée et peut-être un peu attendue. Laëtitia WAGHEMAECKER reprend ce service. Son expérience au sein de celui-ci est un atout pour tous. Elle sera secondée par Coralie DELALANDE.

La rentrée, c'est aussi une fermeture probable de classe en maternelle Ariane, compensée par une ouverture probable d'une classe en élémentaire Ariane. **Nous sommes prêts !**

Les changements ou nouveautés pour la rentrée

Notre Conseil Municipal des Enfants termine son mandat. De nouvelles élections se profilent à l'automne. Nous allons changer l'organisation de ces élections afin de les rendre annuelles, tout en maintenant la durée de ce mandat à deux ans.

L'organisation des NAP évolue

Afin de répondre aux souhaits exprimés par les parents, nous proposerons des activités journalières et en terminons avec les modules comprenant 2 activités hebdomadaires couplées. Ainsi, chaque enfant pourra choisir de 1 à 4 activités hebdomadaires sur des cycles inchangés de 7 semaines. L'étude reste au centre du dispositif et chacun pourra décider du ou des jours de fréquentation, en respectant bien sur les délais requis et le respect de son engagement pour un cycle correspondant à son choix.

Voici un exemple :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Ecole Jean Jaurès	Football	Bibliothèque	Badminton	Cuisine
Ecole Ariane	Cuisine	Football	Bibliothèque	Badminton
les 2 écoles	Etude	Etude	Etude	Etude

Les personnels du centre de loisirs, nos ATSEM, le service restauration, le service entretien, celui du scolaire et moi-même vous souhaitons un bel été et une rentrée souriante.

Le Conseil de Vie Collégienne (C.V.C)

Le conseil de vie collégienne est une instance expérimentale jusqu'en 2015, qui sera généralisée à la rentrée 2016. « Cette instance a pour objectif l'amélioration du climat d'établissement par une meilleure prise en compte de la parole des élèves. Elle participe également à la formation à la citoyenneté des collégiens » (source : site du ministère)

Objectifs : Le C.V.C est une instance consultative. Elle permet le dialogue, elle facilite l'échange entre les élèves et les membres de la communauté éducative. Ce dialogue porte sur la vie quotidienne des collégiens. Les élèves-membres sont force de proposition pour s'associer et/ou mener des projets au sein de l'établissement. Au collège Rosa Parks, 4 élèves (2 en 4^{ème} et 2 en 3^{ème}) se sont proposés pour cette expérience citoyenne au cours de l'année scolaire 2015/2016 et voici un bref compte-rendu de leur actions.



Journée de l'élégance et de la courtoisie

Depuis 3 ans, le collège organise la journée de l'élégance et de la courtoisie: une journée où les élèves font un effort vestimentaire et un effort sur leur langage en suivant une thématique. Cette année, les membres du C.V.C ont fait voter, pendant une semaine, les autres élèves pour pouvoir choisir un thème.

Pendant cette journée, un jury composé d'élèves, de la Vie scolaire et de l'Agent d'accueil ont choisi 2 élèves (une fille et un garçon) de chaque niveau pour les élire comme «les plus élégants/élégantes» et ils ont gagné des places de cinéma ainsi que des livres financés par la FSE (Foyer-Socio Educatif).

Restauration des toilettes

Pendant l'année, le CVC a proposé des idées (création d'une mosaïque effet-miroir, mettre des éclairages, continuer à décorer les portes, peindre les toilettes,...) et M. Riffault, Principal du Collège, lors d'un Conseil d'administration (C.A) a fait part aux membres de ces propositions afin de pouvoir bénéficier d'un budget pour ces réalisations.

3 000€ ont été accordés pour ce projet et celui-ci débutera dès la rentrée 2016-2017 avec la participation des élèves.

Ajout d'un banc dans la cour

Grâce aux membres du CVC, des bancs supplémentaires ont été financés pour le confort et le plaisir des élèves.

La fête de fin d'année

Tout comme la journée de l'élégance, cela fait 3 ans que cet événement est mis en place par le collège Rosa Parks.

Cette année, ce sont les élèves du CVC qui ont organisé pour la première fois cet événement grâce à un sondage qui est passé chez tous les élèves pour pouvoir choisir une date, une heure, un thème et un montant.

Retour sur Villabé en Fête, du 3 au 5 juin 2016

Marie GUÉANT SIDORKO
Ajoint au Maire chargée
des festivités et des associations



Malgré une météo instable et maussade, malgré les inondations, nous avons réussi à maintenir toutes les activités programmées pour les 3 jours de Villabé en fête spécial « tour du monde » pour le plaisir et la joie des participants. Retour sur ce week-end de convivialité et de partage réussi !

Spectacles musicaux des groupes scolaires Ariane et Jean Jaurès

Tous les enfants de nos deux groupes scolaires nous ont offert des spectacles musicaux et de danses de qualité. Félicitations aux enseignants et aux élèves pour ces beaux moments remplis d'émotion et de joie.



Une longue préparation pour le défilé

Depuis le dernier trimestre 2015, l'association de parents d'élèves AIPEV, l'équipe d'animation du centre de loisirs et l'équipe éducative du Village d'enfants se sont mobilisés et ont mobilisés les enfants durant les temps périscolaires pour la décoration des chars qui nous ont accompagné lors du défilé. Bravo à tous pour votre investissement et pour ce magnifique résultat.



Apéritif Citoyen

Vous êtes, chaque année, de plus en plus nombreux à participer à ce premier rendez-vous de Villabé en Fête. Un grand bravo et merci à l'association des familles pour la confection de fanions aux couleurs des drapeaux du monde, au Club d'automne et à l'association Plaisir de la maison pour la confection de fleur en papier qui ont décoré les buffets.

Chants, Musique et danses

Le samedi, à l'espace culturel La Villa, la chorale adulte du Conservatoire Yves Henry, l'association de Zumba 123 Fiesta, l'Amicale de Villabé et l'association « Les Roses du Portugal » vous invitaient à chanter et danser avec eux sur les musiques et rythmes du monde.

Exposition et spectacle

Après un long voyage, la yourte des frères Kazamaroff a planté ses piquets au centre de loisirs pour vous offrir un spectacle magique et poétique dans ce lieu insolite. Les villabéens venus découvrir le spectacle ont pu également profiter de l'exposition des

travaux manuels et artistiques effectués tout au long de l'année scolaire par les élèves des écoles Ariane et Jean Jaurès. La médiathèque organisait une exposition photo sur le thème de l'eau à partir des clichés transmis par les villabéens.



1, 2, 3 partez !

10h, quartier d'Ariane, les coureurs étaient prêts à s'élancer dans les rues pour la traditionnelle course pédestre organisée par la FCPE du groupe scolaire Ariane. Bravo et félicitations à tous les participants.

Des associations toujours autant mobilisées pour le plaisir des enfants

Malgré un soleil timide, la fête des enfants a été un véritable succès. Bravo aux associations de parents d'élèves FCPE et APE-EVA, l'association de Gymnastique Volontaire, l'association des familles, le groupe logistique pour l'organisation de jeux pour le plaisir des petits comme des grands. Cette année pour la première fois, la halte garderie Mélusine, le Ram Amtram'Ram et la médiathèque Alain Ramey ont participé aux animations de la fête des enfants en proposant des ateliers spécialement dédiés aux tout-petits.

Villabé en fête ne pourrait se tenir sans le travail des services municipaux (*administratifs et techniques*), auxquels Karl Dirat, le Maire, et Marie Guéant Sidorko, maire adjoint chargée des événements et de la vie associative, adressent leurs sincères remerciements et vous donnent rendez-vous en 2017 pour un Villabé en fête, spécial cinéma.





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BILAN 2015

2 ANS À VOS CÔTÉS

Mairie de
VILLABÉ



LA VOLONTÉ ET L'ENGAGEMENT !

BILAN 2015

2 ANS À VOS CÔTÉS



VOTRE MUNICIPALITÉ SOLIDAIRE :

- Sortie solidaire à la mer pour 1€ (Cabourg)
- Semaine bleue des séniors
- Sorties culturelles tout au long de l'année
- Voyage en Irlande & en Grèce des séniors
- Noël solidaire à la Villa en partenariat avec la DRIRE
- Étude pour la création d'une maison médicale
- Étude d'une mutuelle municipale
- Distribution de colis alimentaires en collaboration avec le Secours Populaire

SÉCURITÉ POUR TOUS, SOCLE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE :

- Nouveau Poste de Police sur la place Roland Vincent
- Mutualisation de l'achat d'un cinémomètre avec la ville de Lisses
- Recrutement d'un policier municipal
- Animation du réseau des Voisins Vigilants
- Journée prévention santé sécurité
- Conférence débat arnaques
- Opération Vacances Tranquilles
- Préparation du Plan de Sauvegarde Communal



FINANCES ET FISCALITÉ, DÉSENDETTER NOTRE COMMUNE :

- Pas d'augmentation des impôts locaux.
- Renégociation des emprunts.
- Baisse des dépenses de fonctionnement
- Désendettement et Investissements sans recours à l'emprunt.
- Programmation à long terme des investissements (Plan Pluriannuel d'Investissement)



VIVRE ET BIEN VIEILLIR :

- Réseau d'écoute et visites à domicile
- Portage de repas à domicile aux séniors
- Alerte canicule, distribution eau & brumisateurs été 2015
- Café mémoire France Alzheimer
- Obtention de matériel multimédia à la Maison Violette pour le Club d'Automne



LA PRATIQUE DU SPORT AU CŒUR DE NOS VIES :

- Fête annuelle du sport
- Soutien pour la création de la course pédestre 'la Foulée des Brettes'
- Soutien pour l'organisation de la Course cycliste 'Vélostar'
- Investissement pour la création d'un terrain de football synthétique
- Investissement pour deux terrains de tennis couverts
- Achat de nouvelles cibles pour le Club de Tir à l'Arc





VILLABÉ VILLE CULTURELLE :



- Programme culturel riche et à l'écoute des Villabéens
- Interventions des 'Brigades Poétiques' dans les classes
- Sensibilisation des écoliers dans nos deux groupes scolaires
- Tremplin jeunes talents à La Villa
- Concert 'Yves Henry'
- Street Art (*Le Cyclop*), Clet...
- Regard sur Francois Melin, artiste villabéen



ENVIRONNEMENT SCOLAIRE DYNAMIQUE :

- Mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires dans nos écoles
- Classes transplantées (*mer, montagne et campagne*)
- Inscription en ligne service restauration scolaire
- Formation 1ers secours dans les écoles
- Investissements rénovation des écoles et installation de préaux
- Animations et sorties du centre de loisirs



TISSU ASSOCIATIF :

- Création de la Maison des Associations (*ancienne gare*)
- Forum annuel des associations
- Enveloppe des subventions en hausse
- Soutien matériel aux associations (*ex: véhicules...*)
- Convention de mise à disposition de locaux



	2014	2015
	82 250 € ↗	105 700 €



VILLABÉ VILLE COMMUNICANTE :

- Communications diverses (*site internet, magazine Villab'écho, Lettre du Maire, e-services, prospectus d'information, panneaux dans les rues*)
- Test 'Alerte SMS' aux abonnés Villabéens volontaires pour les informations urgentes
- Compte municipal FACEBOOK
- Déploiement de la Fibre optique (*Courrier au 1^{er} Ministre*)
- Panneaux d'information sur le coût des travaux



JEUNESSE DYNAMISME ET AVENIR :

- Réaménagement du Service jeunesse (*cuisine équipée pour les travaux culinaires*)
- Colonies de vacances pour la jeunesse
- Pérennisation du permis citoyen
- Chantiers jeunes (*SIARCE et Brise Fer du SIREDOM*)



LA DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE :

- Conseil Municipal des Sages
- Conseil Municipal des Enfants
- Consultations des habitants sur Internet
- Réunions publiques d'information (*Cirque de l'Essonne, Les COUDRAS...*)



VILLABÉ VILLE DURABLE :

- Programme écologique 'Phyt'Essonne'
- 1er Prix du Fleurissement départemental
- Un arbre pour le climat
- Achat d'une auto électrique pour le portage des repas et de deux vélos à assistance électrique



CIRCULATION, STATIONNEMENT ET TRANSPORT :



- Création de déposes minutes et d'une Zone bleue place Roland Vincent
- Projet d'un parking gratuit en cœur de ville, en face de l'Église



VILLABÉ COMMUNE CITOYENNE ET FESTIVE :

- Fêtes communales et vides greniers au cœur du Village
- Soirées "Cabaret" et "Tour du monde"
- Carnaval
- Exposition Grande Guerre
- Commémorations mémorielles
- Expositions en collaboration avec les associations



LOGEMENTS ET CŒUR DE VILLE :



- Des logements sociaux pour les villabéens
- Un contrat de mixité sociale qui met fin à la carence en matière de logements
- Un projet de rénovation de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'impasse des Bouleaux
- Mise en sécurité et démolition de la Maison « Manka » (étude parking)



Grand Paris Sud
Seine - Essonne - Sénart



VIE INSTITUTIONNELLE :

- Intégration de la commune de Villabé au sein de la communauté d'agglomération GRAND PARIS SUD Seine-Essonne-Sénart

Vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de mon équipe municipale.

Très cordialement
Yves

Mairie de
VILLABÉ



Foulée des Brettes 2016 : l'avancement des projets

Les inscriptions pour la seconde édition de la Foulée des Brettes sont ouvertes depuis le 2 mai 2016. Celles-ci peuvent s'effectuer via le site internet du partenaire www.lesportif.com ou par courrier en imprimant le bulletin d'inscription disponible sur le site www.fouleedesbrettes.fr, à l'onglet inscriptions. Les bulletins doivent être envoyés à l'adresse suivante : Mairie de Villabé / La Foulée des Brettes - 34 bis, av. du 8 mai 1945 - 91100 VILLABÉ

L'association **Villabé courir pour le plaisir** recherche toujours des bénévoles pour l'aider dans l'organisation de la course et notamment des photographes, des commissaires de parcours et des personnes pour les ravitaillements.

Cette année, **La Foulée des Brettes renouvelle son soutien à l'association ELA**. L'association Villabé Courir pour le Plaisir et la Commune de Villabé s'engagent à sensibiliser l'ensemble des citoyens autour de la lutte contre les leucodystrophies. Ils se sont fixés pour objectif de reverser un montant supérieur à celui de l'an passé, alors... **mobilisons-nous !**

Le village partenaire est en cours de création ainsi qu'un espace bien-être avec des kinésithérapeutes, des ostéopathes et bien d'autres professionnels du sport et de la santé.

Une nouveauté : la présence du groupe 100% féminin **Drumbata**. Elles animeront la fête au rythme des percussions exaltantes d'une **batucada**, subtilement métissée de funk, de merengue, de percussions brésiliennes...

Cette seconde édition promet d'être belle, festive et pleine de surprises !

Mail : villabe.run.for.fun@gmail.com

Internet : www.fouleedesbrettes.fr

Facebook : Villabé Courir pour le Plaisir

facebook : Foulée des Brettes

Nos partenaires

Pour cette seconde édition, les partenaires suivants seront présents : Municipalité de Villabé, Decathlon, Carrefour, GM Le Fournil de Villabé, Flunch, DES Énergies, Comptoir Immobilier de France, Edilteco France, Grand Paris Sud, Secouristes Français Croix Blanche 91, Alonegraphic, IDM Impression, DM&A, Lisses Sport Académie, Block'Out, McDonalds centre commercial Villabé, Radio Rézo, Flunch Traiteur et la concession INDIGO BMW - Mini.



Retour sur la Fête du Sport, les 25 et 26 juin 2016

Bravo à tous les participants de ce week-end EXTRA sportif !! Programmée pour la première fois au mois de juin, la Fête du Sport a rencontré une nouvelle fois un franc succès.

Le samedi 25 juin la mise en train s'est effectuée avec un rendez-vous footing et de la Gym bébé. À 10h au gymnase du Bras de Fer, les premiers coups de raquette commencent à s'entendre. Les élus du conseil municipal et les responsables d'associations sportives se sont réunis pour une rencontre amicale de badminton.

À 14h, ce sont les Pitchouns qui se réunissaient pour une course



pédestre autour du complexe sportif du bras de fer (Près du collège). Des courses étaient organisées par catégorie d'âges. Les plus grands ont pu se mettre en valeur sur un parcours de près de 1.5km qui faisait le tour du stade et du gymnase avec des reliefs différents.



de l'après-midi, ont rencontré un franc succès. Grâce à un système de carte, chaque enfant devait valider 7 activités sur 11 afin d'obtenir des Churros. Sans surprise une longue file d'attente



s'est formée afin de déguster ces délicieuses pâtisseries. Tous les jeux ont très bien fonctionné.

À partir de 15h, la salle polyvalente s'est remplie et les supporters inconditionnels ont assisté à la victoire 2 à 1 de l'équipe de France de Football lors de la retransmission du 1/8^{ème} de finale de l'Euro 2016 opposé à l'Irlande.



Dimanche 26 juin, la journée a débuté par un concours de pêche au clos de Mautauger. Un grand Bravo à Daniel et Florian pour leurs prises de la matinée. À 8h30, près d'une vingtaine de marcheurs se sont réunis pour prendre le train à

la gare en direction du Plessis-Chenet qui fut le point de départ d'une marche de 13km jusqu' au gymnase Paul Poisson.

Les cyclos se sont mis en piste à 9h30 et ont proposé une randonnée sur la route de près de 40km. A 14h, après 3h d'installation, tous les stands d'activités sont prêts et le public est déjà dans les startings blocks. Au menu, structures gonflables, jeux sportifs et démonstrations. Près de 30 activités sont proposées. Le bubble-ball, le rodéo et la Faucheuse, ateliers phares

En attendant la remise des récompenses de la course pédestre et du concours de pêche, rentraient en piste sur l'Arène du pole démonstrations l'Acti March, le Hip-hop, le Taekwondo et la Zumba.



Près de 1000 personnes ont fréquenté le complexe ce dimanche après-midi et, grâce à une météo favorable, nombreux étaient encore présents à la clôture de cette manifestation à 18h30.

Un grand Bravo et Merci aux associations sportives, aux services municipaux (*plus spécialement aux services des Sports*), aux fédérations de parents d'élèves, aux membres du CMS et CME, à nos partenaires (Churros Café, Alonegraphic, Decathlon et la Mairie de Corbeil-Essonnes) qui ont contribué à la réussite de ce merveilleux weekend sportif. **Vivement l'édition 2017 !!!**



Rencontre sportive avec Fabrice CHEMIN, Président de l'Étoile Sportive de Villabé

Président du club de football de Villabé depuis 15 ans et membre actif du club depuis 1986, Fabrice CHEMIN a repris l'héritage transmis par Roger Poisson et Christian Merceron.

Le Villab'Écho : Présentez-nous le club de football de Villabé.

Fabrice Chemin : le club de L'étoile sportive de Villabé section football a été créé en 1984, il compte aujourd'hui environ 390 licenciés de 5 à 70 ans. L'ES Villabé, c'est 2 emplois d'avenir, un diplômé d'état, des éducateurs diplômés fédéraux et une trentaine de bénévoles. Nous avons obtenu cette année le Label FFF jeune catégorie espoir, fruit du travail de plusieurs années.

VE : Félicitations à tous les membres du club pour cette obtention !

VE : À quel âge peut-on commencer la pratique du football ?

FC : Depuis cette saison, le club a ouvert une nouvelle pratique le Baby foot qui accueille les enfants dès la grande section de maternelle.

VE : Comment sont répartis les enfants au sein du club ?

FC : Les enfants sont en école de foot de 5 ans à 12 ans, avec les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 et les U12-U13 qui correspondent aux âges des enfants. A partir de 13 ans ils rentrent en pré formation, puis en formation (U15, U17 et U19).

VE : A quel niveau évolue l'équipe fanion du club ?

FC : L'équipe senior est celle qui évolue au plus haut niveau, en deuxième division de district.

VE : Les travaux du terrain synthétique ont commencé, que va apporter cet équipement au club ?

FC : Ce nouveau stade est un véritable apport qualitatif et quantitatif en relation avec le projet associatif et pédagogique du club et pour tous les licenciés du club. Pratiquer son sport sur ce revêtement synthétique est un véritable plaisir. Je remercie vivement la commune de Villabé pour cet investissement et pour son aide matérielle et logistique tout au long de l'année.

VE : Quand ont lieu les entraînements ?

FC : Les plus jeunes de l'école de foot s'entraînent en



général les mercredis après-midi ; les plus âgés les mardis, mercredis, jeudis et vendredis soirs.

VE : Quelles actions sont mises en place par le club durant l'année.

FC : Le club organise de nombreuses manifestations comme l'organisation de plateaux pour les plus jeunes, des tournois régionaux regroupant environ 300 joueurs sur le site, des stages durant les vacances d'hiver ou de printemps. Le club envoie au district les éducateurs en formation afin de compléter leur compétence pédagogique. Enfin le club est présent durant les événements organisés par la municipalité (Villabé en Fête, Fête du Sport...)

VE : La saison est terminée, qu'allez vous faire maintenant ?

FC : Nous commençons à préparer la saison prochaine, les plannings d'entraînements, nos stages d'été, l'encadrement pour la saison prochaine. Nous sommes également en train de mettre en place une section féminine avec des U16 F et une équipe séniors.

VE : Nous vous remercions pour ces renseignements et vous donnons rendez-vous le samedi 3 septembre 2016 pour le Forum des Associations à l'Espace Culturel La Villa.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Etoile Sportive de Villabé Football au 06.76.87.57.99 ou par mail esv@lpiff.fr



Retour sur une saison culturelle riche de découvertes !

Vous avez été près de 6500 à profiter cette saison des spectacles et des sensibilisations, des rencontres avec les artistes, des ateliers de pratique proposés par le Service Culturel de la Mairie.

En partenariat avec les groupes scolaires Ariane et Jean Jaurès, ainsi qu'avec le collège Rosa Parks, **nous avons accueilli les élèves pour 14 représentations scolaires.**

Pratiques du cirque, de la danse africaine ou du hip-hop, manipulation de marionnettes diverses et variées, initiation au graff', ou encore Brigade d'Intervention Poétique ont permis à **plus de 2000 élèves et adultes** de rentrer plus avant dans le monde du spectacle vivant, au cours de **120 h de sensibilisations et d'ateliers** : c'est là le cœur de notre politique culturelle de proximité, où, par le biais de rencontres avec les artistes pour tous, chacun peut accéder à la culture simplement.

Les partenariats avec les écoles et le collège, ainsi que les retours des professeurs et enseignants nous confortent dans ces choix. Voici quelques-uns de leurs témoignages :

« Toute l'équipe d'enseignants tenait à remercier la municipalité, pour l'excellente qualité des représentations de cette saison mais aussi pour les sensibilisations faites auprès de nos élèves. Nous avons, cette année encore, découvert de grands artistes et des spectacles originaux, touchants et magnifiques. Merci, vraiment merci à toutes ces généreuses personnes venues présenter avec beaucoup de simplicité et de sincérité ces spectacles à nos jeunes élèves. C'est là un immense privilège qui leur est réservé!

Une scolarité ponctuée de beaux spectacles variés, de rencontres avec les artistes, cela ne peut que très fortement contribuer à leur ouverture et à leur épanouissement culturels, en faire des citoyens éclairés ! Nous attendons avec impatience la nouvelle saison et nous sommes déjà certains qu'elle nous ravira ! »

Delphine BONIFAS
Adjoint au Maire chargée
de la communication,
politique culturelle et CME



« Ô Baobab ! nous a enchantés. Les enfants étaient ravis et je suis retombée en enfance grâce à ces jolis contes africains. Dans une société où tout passe par les écrans, on voit que les élèves ont encore tellement besoin d'histoires ! »

« Les élèves n'ont pas tous les codes, ne sont pas conscients de certaines réalités, sont consommateurs pour certains, très timides pour d'autres... mais ils ont cruellement besoin de cette culture pour se construire... Ça s'apprend ! »

« Tous les intervenants qui sont venus ont apporté beaucoup aux enfants, soit avant le spectacle pour une introduction afin que les enfants soient plus réceptifs car sensibilisés au thème, aux musiques, soit après, pour compléter. C'est toujours un enrichissement, une ouverture culturelle (danse, musiques du monde, etc.) et artistique (fabrication de marionnettes, etc.). C'est aussi une aide pour les enseignants : cela nous permet d'apprendre de nouvelles techniques et d'avoir des échanges constructifs avec des spécialistes. »

« Le spectacle est très ludique avec des musiques entraînant, captivantes dont les enfants se souviennent encore ! Les échanges avec les intervenants du spectacle ont également été adaptés et très constructifs. Un fabuleux voyage, le temps d'une matinée, au cœur du continent africain. Encore merci ! »

Merci à vous, enseignants, directeurs et professeurs, pour la confiance que vous nous accordez, pour votre enthousiasme et vos retours !



Revenons sur quelques temps forts de la saison !

Le Carrousel des Moutons (photo page de gauche): Faire voler les pianos, chose impossible ? Vous avez été nombreux à ressortir enchantés de la représentation du 9 octobre qui nous a prouvé le contraire : « magique ! Poétique ! Fabuleux ! » ont été vos réactions à la sortie du spectacle. Puisqu'il vous a plu, regardez bien la programmation de la saison 2016-2017 : nul doute que vous serez à nouveau séduits par le spectacle de nouveau cirque à venir !

Carton plein également pour **Les Hivernales**, qui nous ont fait découvrir cette saison que le hip-hop contemporain pouvait concerner les générations de 7 à 77 ans. De FTT (photo ci-dessus) à Face à face, en passant par les sensibilisations animées avec brio par Abderzak Houmi et Tiboun, ce sont de nombreux rendez-vous de partage et de découvertes qui ont surpris et enchanté les spectateurs et les élèves.



Le Cri quotidien et **Une Antigone de papier** ont été pour beaucoup de véritables coups de cœur : inventivité, créativité, travail remarquable, univers plastiques très riches.... Des spectacles enchanteurs, des performances saluées par vos échanges généreux avec les comédiennes : merci encore aux Anges au Plafond pour leur enthousiasme communicatif !



Ô Baobab !, nouvelle création de la Compagnie Atelier de l'Orage, en résidence à Villabé, a été l'occasion pour tous les enfants de maternelle, ainsi que du CP au CE2, de voyager et de rêver. Les adultes, qui en ont bien besoin aussi, n'ont pas été en reste et se sont laissés emporter dans cet univers doux, chaleureux et coloré.



L'exposition de l'association **Centenaire de la Guerre 14-19**, recréant un saisissant décor de tranchées, a attiré plus de 1500 visiteurs, unanimes sur l'excellence du travail accompli et l'importance du devoir de mémoire.



Yves Henry nous a fait l'honneur de venir raconter en musique la vie de Rachmaninov : merci à ce grand artiste pour sa générosité !

Merci à tous pour vos sourires, vos encouragements et votre participation : bel été, et à la saison prochaine !

Ce que le Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart a décidé en matière fiscale pour 2016...

Fabrice ROUZIC
Adjoint au Maire chargé
des finances et du développe-
ment économique



Nous avons eu le plaisir de vous annoncer que **votre conseil municipal avait décidé de ne pas augmenter les taux communaux de vos impôts locaux** (taxes d'habitation et foncières) lors du dernier vote relatif au budget primitif 2016.

Vous pourrez constater que les élus de votre nouvelle Communauté d'Agglomération ont convenu, eux aussi, de **limiter la pression fiscale sur les ménages** en contenant au maximum les évolutions des taux communautaires :

TAXE D'HABITATION
Taux ex CA EVRY CENTRE
ESSONNE en 2015 = 8,28%
Nouveau taux
GRAND PARIS SUD
en 2016 = 8,47%
Soit une augmentation
de 0,19%

**TAXE
D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES
MÉNAGÈRES**
Maintien du taux
de 2015 = 7,54%
Aucune
augmentation

**TAXE SUR
LE FONCIER NON BÂTI**
Taux ex CA EVRY CENTRE
ESSONNE en 2015 = 5,57%
**Nouveau taux GRAND PARIS
SUD en 2016 = 5,13%**
Soit une baisse
de 1,75%

**TAXE SUR
LE FONCIER BÂTI**
Taux ex CA EVRY CENTRE
ESSONNE en 2015 = 0%
**Nouveau taux GRAND PARIS
SUD en 2016 = 0,07%**
Soit une augmentation
de 0,07%

Conseil de Développement : Grand Paris Sud crée son instance de démocratie participative

Le Conseil communautaire de Grand Paris Sud a décidé d'étendre à l'ensemble de l'agglomération le Conseil de développement né à Sénart en 2009. Les candidatures essonniennes sont les bienvenues à ce nouveau Codev...

La société civile s'exprime

Comment insuffler une nouvelle dynamique à la démocratie locale ? L'un des outils prévus par la loi depuis 1999 s'appelle le Conseil de développement. Cette instance de démocratie participative s'impose même désormais à toutes les agglomérations de plus de 20 000 habitants (article 88 de la loi NOTRe). En quoi consistent ces conseils ? Ce sont des instances de consultation et de proposition, composés de représentants bénévoles de la société civile. Leurs membres donnent des avis, à la demande des collectivités (saisine) ou sur des sujets de leur propre choix (auto-saisine), sur les politiques publiques mises en œuvre par les intercommunalités.



Un regard complémentaire sur l'agglomération

C'est ainsi que l'ex agglomération de Sénart s'était dotée en 2009 d'un Conseil de développement d'une cinquantaine de membres. L'instance a publié depuis lors 22 contributions, les plus significatives portant sur l'agriculture péri-urbaine, le Contrat de développement territorial, le Schéma de cohérence territoriale ou encore les énergies renouvelables. «L'expérience est très positive et nous souhaitons aujourd'hui la pérenniser et l'étendre à l'ensemble de Grand Paris Sud, explique Valérie Lengard, conseillère communautaire en charge de la démocratie participative. Le fait de disposer d'un regard extérieur constituera une aide précieuse pour les élus de notre nouvelle agglomération élargie.»

Une trentaine de nouveaux membres

Le 24 mai dernier, le conseil communautaire a validé à l'unanimité la création de ce nouveau Conseil de développement dont le règlement intérieur et les modalités de fonctionnement doivent se mettre progressivement en place. Les mois qui viennent seront consacrés à l'intégration d'une trentaine de nouveaux membres originaires des communes de l'Essonne, destinés à compléter l'effectif seine-et-marnais existant. Le règlement intérieur de ce nouveau Codev devrait être présenté aux élus communautaires avant la fin de l'année.

vous êtes la pièce manquante !

participez à l'aventure de Grand Paris Sud

codev@grandparissud.fr

Conseil de Développement de Grand Paris Sud : ensemble, imaginons notre nouvelle agglomération

Pour plus d'informations et pour déposer votre candidature :
codev@grandparissud.fr et www.grandparissud.fr

Des nouvelles du Relais Assistantes Maternelles et de la Halte-Garderie

Nadia LIYAOU
Conseillère déléguée
à la petite enfance et
aux événements



Vendredi 20 mai : la fête de la petite enfance à la maison de l'enfance.

Parents, assistantes maternelles et surtout les enfants se sont retrouvés pour un moment de partage, de convivialité autour de petits ateliers créatifs adaptés à leur jeune âge. Le temps étant des plus agréables les petits ainsi que les frères et sœurs ont également profité à loisirs des structures extérieures dont le Relais assistantes maternelles et de la halte-garderie bénéficient.

Vendredi 3 juin : spectacle joué par la compagnie *fais pas ci fais pas ça* « contes autour du monde » pour les moins de 3 ans. Celui-ci a été choisi par les professionnelles des 2 structures municipales. Ce voyage autour du monde a enchanté les assistantes maternelles, les familles et les jeunes enfants.

Dimanche 5 juin : Villabé en Fête

Les professionnelles de la petite enfance, RAM, Halte-Garderie et également la médiathèque ont réuni leurs compétences afin de proposer pour la 1ère fois des activités en direction des petits de moins de 3 ans. Ceux-ci ont été bien présents et le stand n'a pas désempli. Après midi des plus sympathique.



Chantier BRISFER à Villabé du 22 au 26 août 2016 : des chantiers pour préserver l'environnement

Les chantiers BRISFER, c'est quoi ?

Ce sont les Brigades sud-françiliennes pour l'enlèvement et le recyclage. Elles participent à des opérations de nettoyage et de mise en valeur d'espaces verts et forestiers sur le territoire du SIREDOM. Cet été, à Villabé, le chantier aura lieu sur le parcours de la prochaine édition de la Foulée des Brettes.



Comment ça marche ?

Un chantier dure une semaine du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et les congés d'été.

Chaque Brigade est composée de 8 à 16 jeunes encadrés par des animateurs du SIREDOM.

Une formation théorique est délivrée sur le site pour apprendre à utiliser les équipements et outils. Le repas du midi et le transport vers le site du chantier sont pris en charge par le SIREDOM.

A l'issue du chantier, une cérémonie de clôture est organisée pour remettre à chaque participant une attestation de participation et une gratification en chèques cadeaux multi-enseignes (40€/jour).

Comment participer ?

Il faut remplir le dossier téléchargeable sur le site www.siredom.com ou à disposition en Mairie et le retourner au service Jeunesse ou en Mairie à l'attention de Nadia LIYAOU.

Lire et Faire Lire : Enchantez votre quotidien, lisez des histoires aux enfants



Les lecteurs bénévoles de *Lire et faire lire* se rendent une fois par semaine dans les écoles, sur le temps du midi, pour lire des histoires à des petits groupes d'enfants. Créée à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin, l'association poursuit le double objectif de leur faire aimer la lecture en partageant avec eux le plaisir de lire, mais aussi de favoriser les échanges intergénérationnels.

Les bénévoles ont en effet tous plus de 50 ans. Notre action, coordonnée en Essonne par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et la Ligue de l'Enseignement, est à la recherche de nouveaux lecteurs bénévoles.

Infos : www.lireetafairelire91.e-monsite.com
et www.lireetafairelire.org

Contact : Maryse Broussal • Tél : 01 60 75 87 30

Opération « tranquillité vacances »

Organisée en partenariat avec la Gendarmerie de Mennecy et la police municipale, ces conseils permettent de rappeler les mesures préventives à prendre pour dissuader les cambrioleurs d'agir pendant une absence, de courte ou longue durée.



Avant de partir en vacances : Remplissez le formulaire de « Vacances Tranquilles » afin que la police municipale et la gendarmerie puissent effectuer des rondes autour de votre domicile.

- Pensez à verrouiller portes, fenêtres et cabane de jardin lors de vos absences.
- Laissez vos clefs à un voisin ou une personne de confiance qui pourra pendant votre absence relever votre boîte aux lettres et ouvrir et fermer vos volets afin de créer un mouvement autour de votre habitation.
- Placez vos objets de valeur en lieux sûrs (coffre, banque...)
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur signalant votre absence

Soyez des voisins vigilants en étant attentif sur ce qui se passe dans votre quartier, lotissement et n'hésitez pas à signaler à la gendarmerie ou à la police municipale tout véhicule ou personne vous paraissant suspecte.

Gendarmerie de Mennecy : 01 64 57 22 22

Police municipale de Villabé : 01 69 11 19 70

Manifestions culturelles et autres

2 SEPTEMBRE 2016

Inauguration Maison des Associations
18h30, chemin d'Ambreville

3 SEPTEMBRE 2016

Forum des Associations
11h, Espace Culturel La Villa

18 SEPTEMBRE 2016

2^{ème} édition de la Foulée des Brettes
Dès 8h au Complexe sportif Paul Poisson

2 OCTOBRE 2016

Vide grenier
Inscription en mairie, du 5 septembre
au 26 septembre 2016

7 OCTOBRE 2016

Ouverture de la saison culturelle avec le
spectacle de Jonathan LAMBERT
20H30, Espace Culturel La Villa

DU 10 AU 15 OCTOBRE 2016

Semaine bleue 2016
organisée par le CCAS

DU 11 AU 20 NOVEMBRE 2016

Exposition « Centenaire de la guerre 1914-1919 »
Espace Culturel La Villa

11 NOVEMBRE 2016

**Cérémonie Commémorative
du 11 novembre 1918**

25 NOVEMBRE 2016

Spectacle « ô temps d'ô »
20h, Espace Culturel La Villa

2 ET 3 DECEMBRE 2016

Téléthon

3 ET 4 DÉCEMBRE 2016

Marché de Noël
Espace Culturel La Villa



Groupe politique : Agir pour Villabé



Si chacun convient que Villabé doit continuer à se moderniser et à rattraper son retard en matière d'habitats, il est cependant légitime de s'inquiéter des projets de nouvelles constructions de logements car l'augmentation de la fréquentation de nos infrastructures routières et de nos bâtiments publics doit impérativement être anticipée.

Mais il s'agit surtout d'être pragmatique et solidaire. Il nous faut assumer nos obligations légales en matière de création de logements sociaux car de nombreux villabéens de tous âges ne demandent qu'à rester vivre sur notre commune. Ainsi, force est de constater que les différentes propositions de positionnement des futurs logements en lisière d'une zone protégée (parcelle rendue constructible par l'ancienne majorité) ou encore sur l'île de moulin galant (zone quasi insalubre) concernent des terrains privés et des bailleurs sociaux (et non pas d'avidés promoteurs...). Soulignons aussi que ces projets sont en adéquation avec le plan local d'urbanisme et la politique du conseil départemental en matière d'espace naturel sensible ! Tout est donc fait pour que ces réalisations architecturales s'intègrent au mieux dans notre paysage. Concrètement, une friche industrielle va être assainie et des berges de l'Essonne réhabilitées. Le cœur du cirque de l'Essonne va lui, être enfin sanctuarisé grâce au travail des différents acteurs institutionnels et au travers d'une convention de biodiversité urbaine pour la valorisation de ce poumon vert.

À l'heure de dresser un nouveau bilan après deux années d'exercice municipal, on ne peut donc que se réjouir de tout ce qui a été réalisé par le groupe majoritaire sans aucun recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'impôts communaux. Le respect de notre programme électoral au service de tous les villabéens continue en toute transparence grâce à la tenue de réunions publiques.

Alors continuons à travailler sereinement et dans la concertation au « Villabé de demain ».
Très bonnes vacances à tous !

Groupe politique : Pour Villabé



L'arrêté du 15 juin 2016 reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour notre commune, qui a subi fin mai, début juin, comme beaucoup d'autres communes de l'Essonne, d'importantes crues causant d'énormes dégâts chez de nombreux administrés. Moulin Galant et le Bas des Brettes sont les secteurs principalement concernés. M. le Maire a d'ailleurs pris la sage décision d'évacuer les habitants de ces quartiers pour les accueillir au gymnase Paul Poisson.

Remédier et anticiper, sont les deux mots « clés » du gouvernement qui vont servir à mettre en œuvre des mesures de protection en amont, de façon à ce que de telles catastrophes humaines et matérielles ne se reproduisent pas. L'Etat prévoit de réviser les PPRI (plan de prévention du risque inondation) et de restreindre les zones constructibles dans les secteurs à risque.

L'Usine de Moulin-Galant qui fait l'objet d'un projet de construction d'environ 150 logements, est située dans une zone classée actuellement inondable à 50 %. La Municipalité prend-elle un risque en maintenant ce projet, ne risque-t-il pas d'être rejeté par les services de l'Etat. L'avenir nous le dira !

Le groupe « POUR VILLABE » vous souhaitent de bonnes vacances.

Irène MAGGINI - Cécile ROSSIGNOL - Christian BERTAUX - Antonio SEBASTIAN

Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



Pourquoi « Villabé choisit le Bon Sens – sans étiquette politique » est en désaccord avec la convention de co-production passée lors du conseil municipal du 27 mai 2016 avec l'association centenaire de la guerre 14-19 ?

Comme nous l'avons expliqué lors du conseil municipal du 27 mai 2016, nous reconnaissons la qualité du travail effectué par Monsieur Faure de l'association centenaire de la guerre 14-19, au travers des expositions à la fois historiques et pédagogiques, mais notre désaccord porte essentiellement sur 2 points :

- 1. l'égalité :** Pour toutes les autres associations Villabéennes l'**attribution d'une subvention est annuelle** en fonction de la constitution de leur dossier.
- 2. le coût de la subvention versée jusqu'en 2020 s'élevant à 59 000 € répartis de la façon suivante :** 6500 € en 2016, puis 5000 € / an de 2017 à 2020 à laquelle se rajoute une aide non monétaire de 6500 € / an (personnel, matériel, communication ...). La baisse des financements de l'Etat et la montée des charges pour les collectivités locales ne permettent pas de se projeter jusqu'en 2020 vis-à-vis d'une association ou d'une exposition culturelle, sachant que certaines communes pour ne pas augmenter les impôts locaux ont baissé les dotations des associations ainsi que leur budget culturel.

Une subvention n'est pas un droit : c'est une aide accordée pour le financement d'une activité.

Pour information : le conseil municipal du 29 juin 2016 a abrogé la délibération votée le 27 mai 2016 portant sur cette convention jusqu'en 2020 (pour laquelle nous nous étions **abstenus**) et a voté une convention pour la seule année 2016 (pour laquelle nous avons voté **pour**)

« Villabé choisit le Bon Sens - sans étiquette politique » est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH - Patrice DUBOZ • Nos permanences de 10h30 à 12h - 03 septembre et 05 novembre 2016
(Bureau 1er étage – entrée escalier côté école primaire Jean-Jaurès
Nous rencontrer sur RDV lebonsenspourvillabe@yahoo.fr
Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

Groupe politique : Villabé Citoyen

Les Villabéens solidaires

La vague d'intempéries et d'inondations qui a frappé la France il y a quelques semaines n'a pas épargné notre commune. Plusieurs habitants de Villabé ont dû être évacués et si le pire a été évité, de nombreux dommages matériels ont été constatés. Les habitants du Chalet des Brettes, dont la situation sociale est déjà préoccupante en temps normal, ont vu leur précarité s'accroître encore. Ils ont pu, comme les autres Villabéens touchés ayant trouvé refuge au gymnase Paul Poisson, bénéficier la solidarité du village : en effet, nombreux ont été les habitants à venir déposer des vêtements et proposer leur aide afin de secourir les hommes, femmes et enfants fragilisés par le sinistre. Cette situation d'urgence et la réaction de toute la commune autour des élus mobilisés ensemble pour faire face prouvent si besoin était que la solidarité demeure une valeur essentielle aux yeux des Villabéens.

Vigilance de mise

Face aux velléités de constructions à tout va par une équipe municipale, nous tirons aujourd'hui la sonnette d'alarme : le Cirque de l'Essonne, le fameux poumon vert de notre village, est clairement menacé de disparition. En effet, monsieur le maire et ses adjoints n'ont jamais fait mystère de leur souhait de construire une route au travers du cirque pour désengorger le trafic automobile depuis le rond point du requin vers Corbeil-Essonnes. Au-delà de dénaturer le paysage de la commune, cette balafre de goudron constituerait une catastrophe écologique pour Villabé et représenterait la mort d'un espace naturel que nous avons à cœur de protéger des promoteurs cupides comme des élus cyniques.

Jérémie DURAND & François DOUET
Villabé citoyen

Naissances

Louise LUNEBOURG le 29 septembre 2015
 Mason PÉAN CHALOPIN le 3 octobre 2015
 Célia DE SOUSA BARBOSA le 11 octobre 2015
 Wissem NEBBACHE le 17 octobre 2015
 Matthieu LE GALL le 20 octobre 2015
 Imrane JAMOUL le 22 octobre 2015
 Sofia THÉROIX le 26 octobre 2015
 Leyna GNEBA TILLY le 19 novembre 2015
 Kalya et Meeng FARDOUX le 28 novembre 2015
 Leyna DJEBLI le 10 décembre 2015
 Giulia VÉDIÉ le 14 décembre 2015
 Lexa FAUCOU le 22 décembre 2015
 Sophia LAKTAOUI le 25 décembre 2015
 Liam FANJAS le 4 janvier 2016
 Malamine KONÉ le 10 janvier 2016
 Éliya BOUANIGA le 21 janvier 2016 à Villabé
 Adam EL AMRAOUI le 5 février 2016
 Safwane TAZGHAÏTI le 18 février 2016
 Jouri THABET le 1er avril 2016
 Ibrahim AZZIOUNI le 2 avril 2016
 Mya VALESSELLA le 20 mai 2016
 Devran ERDEN le 22 mai 2016
 Zoumana COULIBALY le 24 mai 2016
 Nassim AMASSROUH le 6 juin 2016



Mariages

Yann KACENELEN et
 Lydia MORANDY le 7 mai 2016

 Lionel LANDU WAMPUNINA et
 Annie RAKOTOARIVELO le 28 mai 2016

 Geoffrey DELALANDE
 et Laureen MOREAU le 25 juin 2016

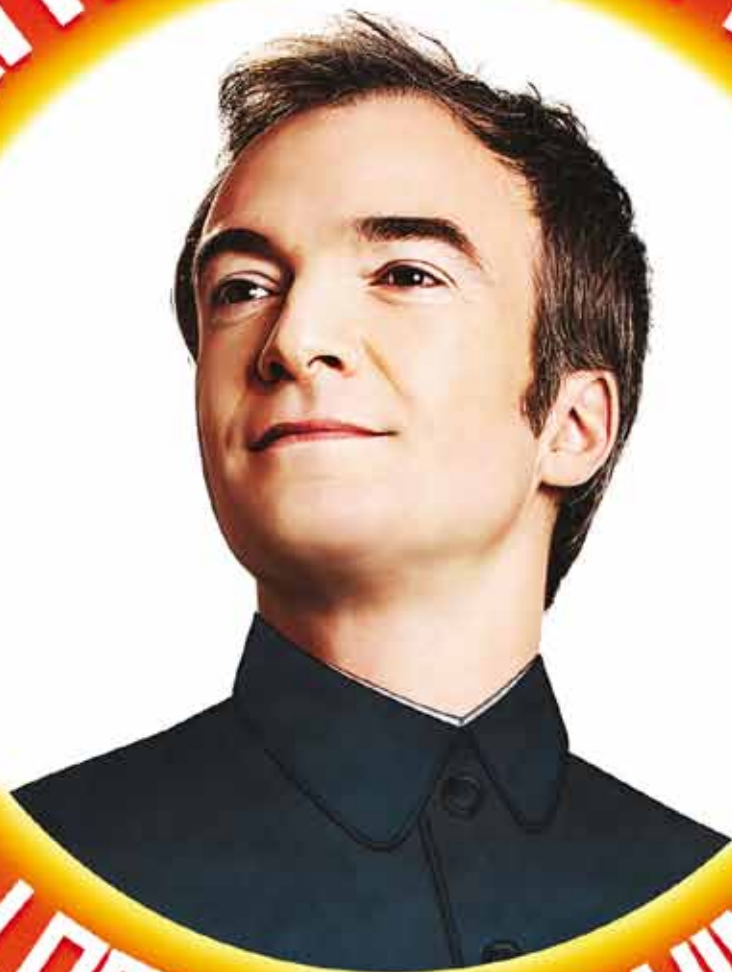
Décès

Minela SIHANATH épouse SIMMALAVONG le 6 novembre 2015
 Michel PÉRON le 4 décembre 2015
 Bouddy SIMMALAVONG le 11 décembre 2015
 Bernard SIMOES le 20 décembre 2015
 Paul PEUCH-ESTRADE le 11 janvier 2016
 Geneviève CHAUVEAU épouse BEUREL le 12 janvier 2016
 Maria SOARES veuve DE CARVALHO le 31 janvier 2016
 Mallory BOURDIN le 25 mars 2016
 Claude DICIANNI le 17 avril 2016
 Marcelline BOUILLON veuve DICIANNI le 22 avril 2016
 Etienne ROBIN le 2 mai 2016



THIERRY SUC PRÉSENTE

JONATHAN LAMBERT



LOOKING FOR KIM

VENDREDI 7 OCTOBRE 2016

20H30 ESPACE CULTUREL LA VILLA

INSCRIPTION AU 06 84 34 79 43 • ADULTE 15€ / 10€ POUR LES - DE 16 ANS

NUMÉROS DE LICENCES : 1-1056631/2-1056632/3-1056633

CRÉATION LUMIÈRES : CHARLES GRATECAP

Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Auchan, E.Leclerc et points de vente habituels
fnac.com • ticketmaster.fr • tsprod.com

TS3

fnac

RTL2
LE SON POP-ROCK

Votre magasin de sports
à prix bas toute l'année!

DECATHLON
VILLABÉ

" Rendez-vous les
10 & 11 septembre 2016
pour découvrir et pratiquer
plus de 15 sports ! "

*Toute l'équipe de
Decathlon Villabé*

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
les dimanches 3, 10, 17
et 24 juillet 2016,
de 10h à 19h

DECATHLON VILLABÉ

6, avenue des Courtes Epluches
Face au C^{me} C^{al} CARREFOUR
91100 VILLABÉ

HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au samedi, de 9h30 à 19h30

Tél. : 01 64 97 56 62

www.decathlon.fr

**St Germain-les-Corbeil
Saintry-sur-Seine
St Pierre-du-Perray
Villabé**

TAXIS RADIO
Corbeil



Transport toutes distances
Gares et Aéroports
Transport de malades assis
Groupe de voitures • 7/7

Tél : 01 60 88 14 14

Tél. borne - Gare : 01 64 96 26 00



POMPES À CHALEUR

expert confort
HABITAT
DAIKIN

CLIMATISATION



PLANCHERS CHAUFFANTS

**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

PLOMBERIE & SANITAIRE



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS



D.E.S. ENERGIES

contact@desenergies.fr

www.desenergies.fr

4bis av. du 8 mai 1945
91100 VILLABÉ

Tél. : 01 64 97 06 77

Crédit : ADRIEN GUYARD



FERMETURES
LE NOC

Fenêtres · Volets · Portes · Stores · Portails
Portes de garage · Clôtures · Automatismes...



FERMETURES LE NOC
28 rue Tamponnet - 91210 Draveil
Tél : 01 69 38 41 87 · Port : 06 24 92 22 82
fermetures.lenoc@gmail.com



15 ANS D'EXPÉRIENCE
et une équipe de passionnés,
spécialistes du sur-mesure

*Votre contact
sur Villabé*
Aurélié RELLAND
06 95 15 95 42



COMPTOIR
IMMOBILIER
— de France

Estelle PELLETIER
06 22 92 06 57

Mail : e.pelletier@cif-immo.com
www.estelle.pelletier.cif-immo.com



Votre professionnelle de l'immobilier à Villabé

ACHAT · VENTE · ESTIMATION GRATUITE



Le bon sens du shopping

Les boutiques

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30.
Le samedi de 9 h à 20 h.

Carrefour

Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h 30.
Le samedi de 8 h 30 à 21 h 30.
www.carrefourdrive.fr



Villabé
CENTRE COMMERCIAL
70 BOUTIQUES & RESTAURANTS

carrefour-villabe.fr

castorama

c'est castoche



C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél.: 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h

castorama.fr/villabe

castorama
la carte

FIDÉLITÉ
RÉCOMPENSÉE



Bienvenue dans
la communauté des passionnés

-5%[®]
de Bienvenue

le jour de votre choix
sur tous vos achats
coupon valable 12 mois

Plus vous venez,
plus vous êtes récompensés

-10%[®]
de Fidélité

à valoir tous les 1500€
d'achat cumulés
cumul d'achats sans limite de temps

Bricolez l'esprit libre
GARANTIES

- CASSE & VOL pendant 30 jours[®]
- EXTENSION DE GARANTIE 1 an de plus[®]
- ERREUR DE COUPE pendant 30 jours[®]

Profitez des meilleures
opportunités

PROMOS

exclusives en avant-première

Rendez-vous en magasin pour obtenir une carte castorama, 9,90€/an !

**casto
DRIVE**

Commandez sur castorama.fr,
passez en magasin, c'est prêt.
Et c'est gratuit !



COMMANDEZ.
en 3 clics en ligne, passez en magasin
sur 40 000 produits en stock



EN MOINS DE 2 H*,
vous recevez la confirmation
par SMS - Mail et prêt à
emporter



C'EST PRÊT.
passez votre commande
dans la zone de retrait de marchandises
avec votre numéro de commande

Manque
de temps
ou d'envie ?

**CASTORAMA
POSE
POUR VOUS**



**RENDEZ-VOUS À
L'ESPACE POSE**

Offre valable jusqu'au 30 septembre 2016

-15%
*

sur l'article de votre choix

* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé
sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute
autre promotion en cours.

**LA LIVRAISON
À DOMICILE OU
LA LOCATION**

Faites-vous livrer ou bénéficier d'un
service de location de camionnette
Voir conditions en magasin.

Vous avez vu grand ?

nous avons
la solution

